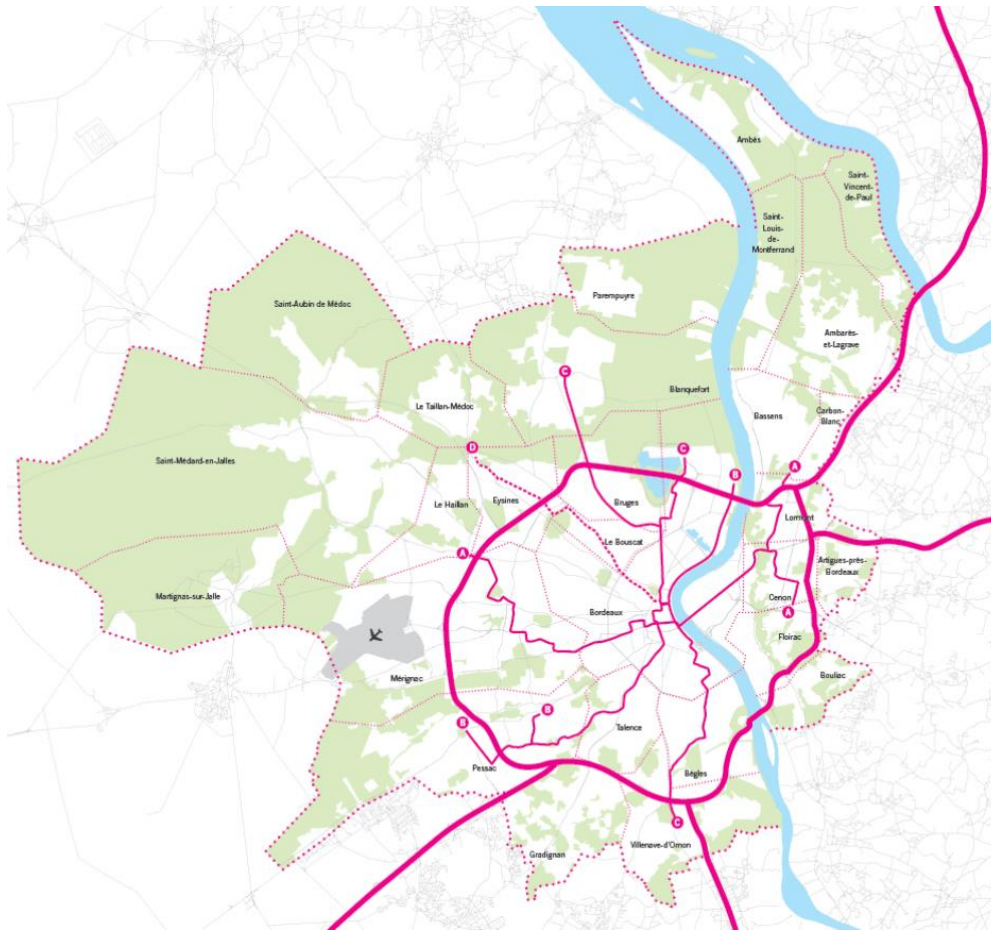


Rencontre nationale du Club des villes et territoires cyclables
Mercredi 13 mars 2019 - Hôtel de ville de Paris

Objets de mobilité en libre-service

Retour d'expérience de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole, quelques chiffres



Le territoire

- 28 communes, 57 000 ha
- 760 000 habitants
- 418 000 emplois
- 93 000 étudiants

Part modales 2017 (2009)

- Voiture : 49% (58%)
- Marche : 29% (24%)
- TC : 12% (10%)
- Vélo : 8% (4%)

Vélo

- 1 180 km d'aménagements cyclables
- +50% de trafic vélo en 4 ans
- 2,2 M d'emprunts de V³

2016, les documents cadre

Janvier 2016 : Stratégie métropolitaine des mobilités

- Axe central : Mettre en œuvre le Schéma directeur des déplacements métropolitains
- Axe 1 : Renforcer l'efficacité des réseaux de transports en commun
- Axe 2 : Développer une politique ambitieuse d'optimisation de l'usage de l'automobile
- Axe 3 : Mettre en place une politique cohérente de stationnement avec les communes
- Axe 4 : Exploiter au maximum le potentiel des modes doux
- Axe 5 : Faciliter l'utilisation des services de transport par tous les citoyens

Décembre 2016 : 2^e plan vélo métropolitain 2017-2020

- Objectif de 15% de part modale du vélo en 2020
- Un budget de 70M€ dédiés sur 4 ans
- Axe 1 : Donner envie de faire du vélo
- Axe 2 : Initier à la pratique du vélo
- Axe 3 : Donner à tous accès à un vélo
- Axe 4 : Permettre de faire du vélo en toute sécurité

Rencontre nationale du Club des villes et territoires cyclables – 13/03/19

2018, l'arrivée du free-floating à Bordeaux

Décembre 2017 : nombreux contacts à l'initiative des opérateurs

Janvier 2018 : audition par les élus de 4 opérateurs de vélos en libre-service

Janvier 2018 : arrivée du service de scooters *Yugo*

Février 2018 : arrivée du service de vélos *Indigo Weel*

Juillet 2018 : approbation d'une charte métropolitaine d'engagements

- pour les opérateurs de services de vélos
- introduisant le principe d'une redevance (2€/vélo/an)
- à traduire en arrêtés municipaux d'Autorisation d'Occupation Temporaire
- acceptée par l'opérateur présent mais non mises en œuvre en attente de la LOM

Octobre 2018 : arrivée des services de trottinettes *Lime* et *Wind*



2019, 3 services privés dans l'espace public



INDIGO WEEL

- Depuis février 2018
- Jusqu'à 2 000 vélos déployés (< 500 à ce jour)
- 20 000 inscrits, 10 000 usages /semaine



YEGO

- Depuis janvier 2018
- 70 scooters
- 18 000 inscrits, 400 à 500 usages /semaine



WIND

- Depuis octobre 2018
- Entre 100 et 200 trottinettes déployées ?
- Env. 20 000 inscrits ? Env. 5 000 usages /semaine ?

2018, l'arrivée du free-floating à Bordeaux

Janvier 2019 : de nouveaux principes validés par les élus

- Accord de principe pour les vélos, trottinettes et scooters, via des AOT du domaine public sans mise en concurrence
- Limitation du nombre d'objets par opérateur sur la Métropole
600 vélos, 600 vélos à assistance électrique, 200 trottinettes, 200 scooters
- Acquiescement d'une redevance annuelle par opérateur et par service
10€ /vélo ou vae /an, 10€ /trottinette/an, 30€ /scooter/an
- Obligation de stationner dans des zones dédiées
Arceaux-vélos existants + 100 à 200 zones dédiées sur Bordeaux

Février 2019 : rédaction d'une nouvelle charte métropolitaine

12 mars 2019 : présentation de la charte à 11 opérateurs

Avril/mai 2019 : approbation de la charte et prises d'arrêtés par la Ville de Bordeaux et les autres communes

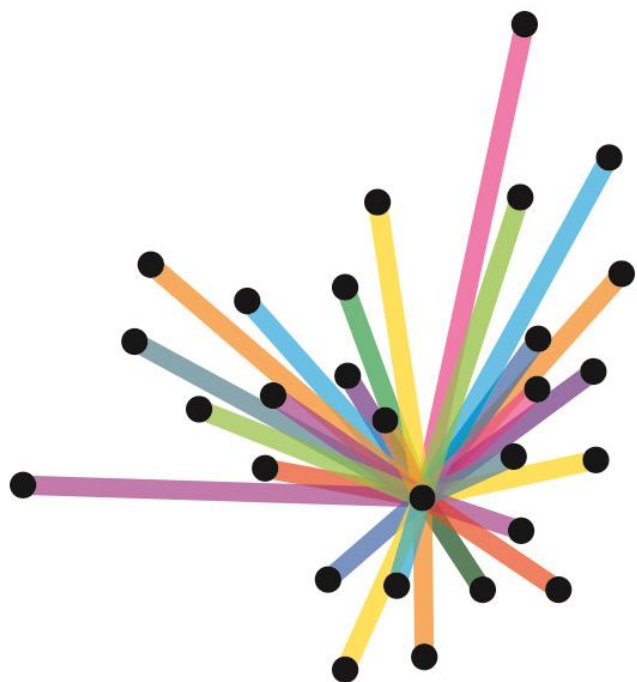
Des questionnements...

... sur la mise en concurrence des AOT du domaine public

... sur le risque de cautionner l'usage d'objets hors-Code de la route

... sur l'évacuation des objets

... sur l'acceptation par les opérateurs du cadre imposé



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**